



Guia Mobilidade in



UFPE





Le Centre d' Internationalisation de l'Institut Ipê/ UFRPE présente le: **Guide de mobilité In**

Guia
Mobilidade
in

GESTION ÉDITORIALE

Rita Maia Carvalho Maia – NINTER/IPÊ

Geyza Leyde Camello Lustosa - NINTER/IPÊ

ÉDITORIAL

Geyza Leyde Camello Lustosa - NINTER/IPÊ

Katharina de Barros B. Claudino da Silva- NINTER/IPÊ

DESIGN

Murilo Henrique da Silva - IPÊ

SOMMAIRE

À propos de notre université 4

Inscription des étudiants 6

Services de l'UFRPE 8

Avantages étudiant 10

Numéros de téléphone utiles et enregistrement CPF 11

Procédures légales à l'arrivée 12

Consulats à Recife 16

Contacts du NINTER 17



UNIVERSITÉ FÉDÉRALE RURALE DU PERNAMBOUC

Inaugurée en 1912, l'UFRPE possède une longue tradition d'enseignement, de partenariat et de recherche dans l'Etat et dans le pays. Son histoire séculaire est marquée à la fois par sa capacité d'innovation, en cherchant à contribuer au dépassement des problèmes socio-environnementaux et au développement durable dans des projets, et par des recherches impliquant les sciences technologiques, agraires, humaines, sociales et exactes.

Afin de minimiser les frontières de la connaissance, l'UFRPE, à travers le Centre d'Internationalisation – NINTER de l'Institut Ipê, établit des accords de coopération interinstitutionnelle avec des universités, des centres d'enseignement et de la production scientifique internationale et soutient les étudiants et chercheurs étrangers.





Ce guide vise essentiellement à offrir aux étudiants étrangers qui ont choisi l'UFRPE dans le cadre de leurs études supérieures, le meilleur accueil et orientation dès leur arrivée. Son intention est également de faire connaître les services et les infrastructures dont ils peuvent bénéficier. Sans oublier le Centre d'Internationalisation – NINTER Ipê qui sera toujours disponible pour toute assistance.



MOBILITÉ INTERNATIONALE

❑ INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE

Les étudiants étrangers doivent contacter le NINTER/IPÊ au préalable en informant de leur intérêt et en envoyant numériquement leur candidature avec les documents suivants nécessaires à la réalisation de la mobilité à l'UFRPE :

1. Déclaration de caution / Preuve d'inscription auprès de l'établissement d'origine ;
2. Dossier académique de l'institution d'origine ;
3. Passeport avec visa ;
4. Formulaire d'étranger (NINTER);
5. CPF obtenu auprès de la Receita federal;
6. Liste des disciplines avec code et cours ;
7. Assurance maladie.

Remarque: Pour consulter les disciplines par cours de premier cycle, accédez au lien ci-dessous :

<http://www.ufrpe.br/br/graduacao>



MOBILITÉ INTERNATIONALE

❑ INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS

Le candidat étranger aux programmes de deuxième et/ou troisième cycles à l'UFRPE doit dans un premier temps contacter la Pós-Graduação (PPG) en informant de son intérêt et en envoyant sa candidature par voie numérique ou par courrier avec les documents suivants nécessaires à la réalisation de la mobilité à l'UFRPE :

I - diplôme de fin d'études (postilé au Consulat du Brésil dans le pays d'origine);

II - master (postilé au Consulat du Brésil dans le pays d'origine), dans le cas d'un doctorat ;

III - photo 3 x 4 ;

IV - Acte de naissance ou de mariage (postilé au Consulat du Brésil dans le pays d'origine);

V - dossier académique (postilé au Consulat du Brésil dans le pays d'origine);

VI - passeport, avec un visa obtenu auprès du consulat brésilien ;

VII - assurance maladie;

VIII - Fiche d'identification du PPG ;

IX - certificat de maîtrise de la langue (portugais) ou déclaration de maîtrise de la langue portugaise ; et

X - Plan de travail.

Le NINTER/IPÊ enverra la documentation à la Coordination d'Internationalisation de la Pró-Reitoria de Pós-Graduação (PRPG) pour l'inscription à un cours de deuxième et/ou troisième cycle à l'UFRPE.

Pour consulter les disciplines par cursus, accédez au lien ci-dessous :

<http://www.ufrpe.br/br/pos-graduacao>



SERVICES POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UFRPE

☐ DÉPARTEMENT QUALITÉ DE VIE

WhatsApp : +55 81 8811-1134

Pour les questions relatives au domaine de la santé :

promocaodesaudedqv@ufrpe.br;

Pour l'aide psychologique : acolhimentodqv@outlook.com;

Spécialités : Clinicien, cardiologue, gynécologue, dentiste, psychiatre, psychologue, nutritionniste, infirmier et assistant social.

Documents requis :

1. Passeport
2. photos 3x4 (2)
3. Déclaration d'affiliation / Justificatif d'inscription

☐ LANGUES ÉTRANGÈRES

Cours d'espagnol, anglais, français, portugais pour étrangers

Partenariat NINTER et Centre de Langues (NID)

Courriel : inscricao.ninteripe@ufrpe.br

Facebook : NID Nucli UFRPE

Instagram : @ipeufrpe

Cours de portugais pour étrangers

L'étudiant doit s'inscrire via les publications officielles (editais) NINTER annoncées sur les pages ufrpe.br, aci.ufrpe.br



SERVICES POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UFRPE

❑ RESTAURANT UNIVERSITAIRE

Du lundi au vendredi

Déjeuner : de 10h30 à 14h00

Dîner : de 16h30 à 19h00

Application : Menu UFRPE

Menu :

<http://www.progesti.ufrpe.br/br/restaurante/cardapio>

Remarque : le Centre d'internationalisation – NINTER/IPÊ demandera aux étudiants l'accès au restaurant.

❑ SPORTS

Département d'éducation physique

Liste des sports :

Athlétisme / Volleyball / Basketball / Handball / Musculation / Natation / Futsal / Pratique du corps / Yoga / Danse.

Renseignements et inscriptions par téléphone : (081) 3320 5445

Site Web : <http://defis.ufrpe.br/>



AVANTAGES ÉTUDIANT

❑ CARTE D'ÉTUDIANT

1. photo 3 × 4 ;
2. Passeport ;
3. Justificatif d'inscription.

1er endroit : Accès

<https://une.org.br/lp/carteira-de-estudante-oficial>

Étapes : Remplissez la demande, effectuez le paiement, envoyez les documents et la photo et attendez la réception à la maison.

2ème endroit: Bureau des étudiants de l'UFRPE (DCE), à côté du restaurant universitaire.

❑ ABONNEMENT TRANSPORT : VEM ESTUDANTE

1. Carte d'étudiant
2. Passeport
3. Justificatif de domicile
4. Déclaration d'emploi / justificatif d'inscription

Adresse : Rua da Soledade, 259, Boa Vista

Téléphone : (81) 3125-7858

Plus d'informations :

<http://www.granderecife.pe.gov.br/sitegrctm/servicos/bilhagem-eletronica/vem-estudante/>



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

SAMU (Urgence médicale) : 192

Police : 190

Pompiers : 193

Numéro d'urgence pour femmes victimes de violence: 180

Liens utiles

Siga

<https://www.siga.ufrpe.br/ufrpe/index.jsp>

Calendrier Universitaire

<http://drca.ufrpe.br/>

DEMANDE DE L'ENREGISTREMENT À L'ADMINISTRATION FISCALE - CPF

Formulaire pour le CPF

<https://servicos.receita.fazenda.gov.br/Servicos/CPF/InscricaoCpfEstrangeiro/default.asp>



PROCÉDURES LÉGALES AU BRÉSIL

❑ VISA ÉTUDIANT ÉTRANGER

Le visa étudiant (Visa temporaire IV/VITEM IV) peut être accordé pour des séjours jusqu'à 365 jours au Brésil, pour les étudiants acceptés ou inscrits dans des cours de premier cycle ou des cycles supérieurs reconnus par le ministère de l'Éducation (MEC) au Brésil. Les bénéficiaires de l'ITEM IV ne peuvent pas travailler au Brésil.

La documentation requise pour demander un visa dépend du pays d'origine du demandeur. Consultez le bureau des services consulaires le plus proche pour connaître les exigences dans votre pays.

Accès :

http://www.dce.mre.gov.br/estrangeiros/vistos_e_documentacao.php

En général, la documentation demandée comprend, au minimum :

- ✓ o Le formulaire complété et signé en deux exemplaires ;
- ✓ o Le passeport;
- ✓ o La déclaration de l'établissement d'enseignement brésilien attestant que l'intéressé a été accepté ou est inscrit au cours prévu ;
- ✓ o Le terme de Responsabilité Financière délivré par l'organisme responsable, lorsqu'il est boursier, ou par le responsable de l'étudiant ;
- ✓ o L'autorisation parentale, si mineur ; Extrait de casier judiciaire ;
- ✓ o Le justificatif de moyen de transport entrant et sortant du territoire national.

D'autres informations sont disponibles sur le portail des Étrangers du ministère de la Justice.

<http://www.justica.gov.br/central-de-atendimento/estrangeiros>



PROCÉDURES LÉGALES AU BRÉSIL

❑ Documents/Exigences requises après l'entrée au Brésil

La documentation requise dépend du type de protection juridique dont l'étranger dispose pour rester au Brésil. Cependant, de manière générale, les documents nécessaires sont :

1- Document de voyage en cours de validité (cela peut être une carte d'identité pour l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, le Chili, la Bolivie, le Pérou et la Colombie), original et photocopie des pages utilisées dans le passeport qui peut être authentifié par l'Office notarial ou un employé du Fédéral Service de police (DPF);

2- Visa consulaire obtenu et l'original du formulaire de demande de visa ou, en cas de séjour obtenu au Brésil, copie du Journal Officiel de l'Union-DOU, où l'approbation du séjour a été publiée (en cas de séjour, un document doit être présenté lorsqu'il apparaît l'affiliation, comme l'enregistrement consulaire);

3- Deux photos 3x4 récentes, en couleur, sur fond blanc ;

4- Paiement des frais correspondants (payer les frais correspondants dans toute institution bancaire, points de loterie, bureaux de poste et correspondants bancaires) Code 140120 FIRST COPY FOREIGN PORTFOLIO Frais 124,23 R\$; Code 140082 ENREGISTREMENT DES ÉTRANGERS /RÉETABLISSEMENT DE L'ENREGISTREMENT Frais R\$64,58.

5- Le lieu de régularisation est à la DPF de l'Aéroport et le délai de régularisation est de 90 jours dans le pays.



PROCÉDURES LÉGALES AU BRÉSIL

❑ Comment faire une demande d'inscription au Registre national migratoire

Portail :
<https://www.gov.br/pt-br/servicos/obter-documento-provisorio-d-e-registro-nacional-migratorio>

1- Remplissez le formulaire électronique disponible dans l'option INSCRIPTION. Cliquez ensuite sur le bouton ENREGISTRER et imprimez le formulaire rempli en faisant attention aux instructions de configuration de l'imprimante.

2- Après avoir rempli et imprimé le formulaire électronique, vérifiez si l'agenda est disponible à l'Unité DPF et sélectionnez la date et l'heure du service. Vous devrez saisir le code de la demande imprimé sur l'en-tête du formulaire. ATTENTION! Ne manquez pas la date limite d'inscription, s'il n'y a pas de rendez-vous disponible, le demandeur doit se présenter immédiatement à l'Unité de la Police fédérale la plus proche de son domicile.

3- Se présenter à l'Unité de Police Fédérale pour laquelle vous avez pris rendez-vous, ou en cas de non-prise de rendez-vous, se présenter à l'Unité de Police Fédérale la plus proche du lieu de résidence du demandeur, muni de tous les documents requis ;

4- Générez le GRU de paiement, effectuez le paiement et apportez-le au commissariat de police fédérale de l'aéroport.



PROCÉDURES LÉGALES AU BRÉSIL

❑ Enregistrement à l'administration fiscale – CPF (Cadastro de Pessoas Físicas)

L'enregistrement à l'administration fiscale brésilienne (CPF) est requis pour toutes les transactions au Brésil, y compris l'inscription à l'IES, l'ouverture d'un compte bancaire et la signature d'un contrat de location.

Les demandes d'enregistrement du CPF peuvent être faites au Brésil ou auprès des représentations diplomatiques brésiliennes à l'étranger.

Plus d'informations sur le CPF et la planification de la demande sur le lien :

<http://www.receita.fazenda.gov.br/Aplicacoes/Atcta/cpfEstrangeiro/Fcpf.asp>

Pour enregistrer leur CPF, les étrangers doivent présenter une pièce d'identité en cours de validité dans le pays d'origine, avec une traduction assermentée, ou RNE/CIE (Registre National des Étrangers/Carte d'Identité des Étrangers), ou Passeport, ou Protocole RNE contenant leurs données d'inscription.

Accès:

<https://servicos.receita.fazenda.gov.br/Servicos/CPF/InscricaoCpfEstrangeiro/default.asp>



RECIFE : CAPITALE DE LA DIPLOMATIE CONSULAIRE DU NORD-NORDESTE

Recife est la ville possédant le plus grand réseau consulaire dans toute la région Nord-Nordeste. Il y a près de 43 consulats dans la capitale du Pernambouc de différents continents.

Recife : Capitale de la diplomatie consulaire Nord-Nordeste. Journal du Pernambouc, 2019. Disponible sur <https://www.diariodepernambuco.com.br/noticia/colunas/2019/02/recife-capital-da-diplomacia-consular-do-norte-nordeste.html>

❑ Ambassades et consulats étrangers au Brésil

Pour trouver l'ambassade, le consulat ou la représentation diplomatique d'intérêt, accédez au lien du ministère des Affaires étrangères ci-dessous.

<https://www.gov.br/mre/pt-br/assuntos/representacoes/es/trangeiras-no-brasil>



CONTACTS DU CENTRE D'INTERNATIONALISATION – NINTER IPÊ

- ☐ Adresse: Dom Manuel de Medeiros, s/n, Dois Irmãos- Recife-PE
- ☐ Téléphone: (81) 33206010
- ☐ E-mails: mobilidade.ninter@ufrpe.br
Ou chamado.ipe@ufrpe.br
- ☐ Sites:
aci.ufrpe.br
ipe.ufrpe.br
ufrpe.br



**Guia
Mobility
in**



**Guia
Mobility
in**

